



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

15 hectares protégés à perpétuité à Bolton-Est

Eastman, le 29 mars 2016 – Conservation des vallons de la Serpentine (CVS) et Corridor appalachien annoncent la protection à perpétuité d'une propriété de 15 hectares à Bolton-Est. Il s'agit de la propriété de M. Réjean Labonville et de M^{me} Gertrude Leclerc. Ce don porte à 12 656 hectares la superficie d'aires protégées sur le territoire d'action de Corridor appalachien et à 224 hectares dans le secteur de CVS. Réjean Labonville explique les motifs qui l'ont conduit à faire ce don : « au cours des années qui ont suivi l'achat de notre propriété en 1982, nous avons peu à peu découvert la richesse et la grande importance écologique de la zone humide qui couvre en partie notre terrain. De là est née notre intention de protéger et conserver à tout jamais ce milieu. C'est notre humble contribution dans un effort collectif de léguer aux générations suivantes un environnement pur et sain. » François Bricault, secrétaire-trésorière de CVS, a tenu pour sa part à souligner l'engagement exceptionnel de M. Labonville tout au long du processus : « Il s'est vraiment impliqué à fond dans toutes les étapes. Il fait même partie du conseil d'administration de CVS. »

Martine Ruel, directrice générale par intérim de Corridor appalachien a déclaré : « Corridor appalachien remercie chaleureusement CVS et surtout, M. Labonville et M^{me} Leclerc, pour ce don écologique inestimable. Ce geste est d'autant plus important que la propriété se trouve dans un secteur prisé au cœur des Appalaches. » Françoise Bricault a mentionné que « l'ajout de cette propriété essentiellement forestière à un noyau qui comporte déjà six autres propriétés protégées, dont deux fonds dominants, contribue à consolider un important corridor dans un secteur stratégique. De nombreux grands mammifères – on pense évidemment au cerf de Virginie, mais aussi à l'ours noir, à l'orignal, au pékan, au castor, au vison, au renard roux, à la loutre des rivières et au coyote – y ont été observés. » Par ailleurs, plusieurs ruisseaux sillonnent la propriété Leclerc-Labonville et offrent des habitats de choix pour les salamandres de ruisseaux. Enfin, le trille rouge et la viorne bois d'orignal, des espèces typiquement appalachiennes, y ont été recensées.

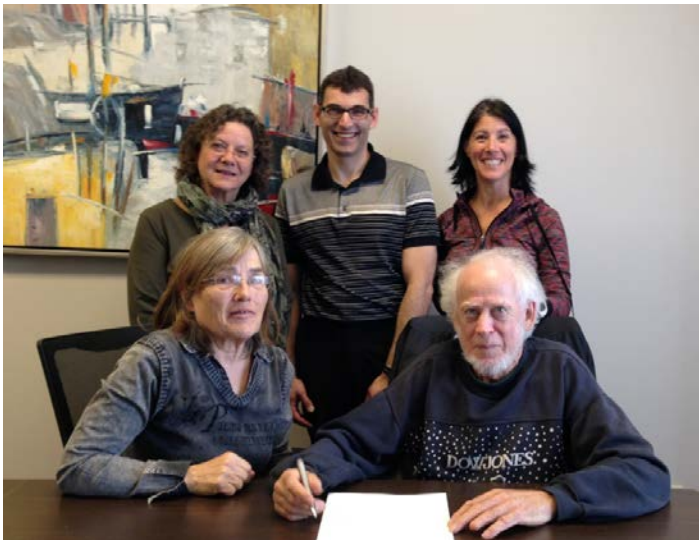
Créée au printemps 2006, l'association regroupe des résidents conscients de la richesse de leur région. Conservation des vallons de la Serpentine est née de leurs préoccupations au sujet des enjeux environnementaux de la région, et de leur conviction que les actions ont un impact sur le milieu. Ce groupe d'une cinquantaine de propriétaires du secteur du bassin versant du ruisseau de la Serpentine est sensible à l'environnement et veille à la conservation à perpétuité des milieux naturels fragiles sur le territoire.



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec :

Mylène Alarie
Coordonnatrice aux communications
Corridor appalachien
450 297-1145
mylene.alarie@corridorappalachien.ca
www.corridorappalachien.ca

Françoise Bricault
Secrétaire-trésorière
Conservation des vallons de la Serpentine
450-297-2004
info@conservationserpentine.org
www.conservationserpentine.org



Devant :

Gertrude Leclerc et Réjean Labonville (propriétaires)

Derrière :

François Bricault (CVS), Sylvain Lavallée (notaire), Martine Ruel (Corridor appalachien)